

tures employant au moins cinq personnes, soit dans l'établissement lui-même, soit comme ouvriers à la pièce travaillant chez eux, devaient y figurer, exception étant faite toutefois pour les beurreries et fromageries et certaines industries minérales. En 1911, les énumérateurs étaient tenus de dénombrer toutes manufactures ayant travaillé pendant la totalité ou une partie de l'année 1910 et employant cinq personnes ou un plus grand nombre. Cependant, nonobstant la restriction ci-dessus, le recensement devait comprendre tous les moulins à farine, scieries, fours à chaux, briqueteries, tuileries, beurreries et fromageries, poissonneries, usines électriques d'éclairage et de force motrice. Les statistiques de l'année 1915 concernaient uniquement les établissements industriels ayant atteint une production d'au moins \$2,500, quel que fût le personnel occupé, à l'exception toutefois des moulins à farine, beurreries et fromageries, poissonneries, scieries, briqueteries et tuileries, fours à chaux et usines électriques qui devaient tous figurer au recensement.

**Recensements récents.**—En vertu des dispositions de la loi de la Statistique de 1918, on cessa de faire figurer dans les recensements décennaux la production des mines, des pêcheries, des ateliers et manufactures, mais on substitua à cette pratique un recensement industriel annuel. (Voir premier rapport annuel du Statisticien du Dominion, 1919, pp. 31-37).

Lorsqu'on procéda au recensement industriel de 1917, on élimina le minimum de production et les opérations englobèrent tous les établissements ayant envoyé leur rapport, ce qui eut pour effet d'en porter le nombre de 21,306 en 1915 à 34,392<sup>1</sup> en 1917, augmentation attribuable surtout au changement de méthode, plutôt qu'à la fluctuation du nombre des établissements de cette nature. Le recensement portant sur les opérations de l'année 1922 a omis un grand nombre d'ateliers de réparation ou de travail à façon; il fallut donc laisser de côté le groupe "construction, ateliers des artisans et réparations". D'autres industries, notamment le vêtement sur mesure, lequel figurait autrefois dans le groupe des textiles, furent éliminées des totaux en 1922. En 1923, on y fit entrer, pour la première fois, les statistiques des chantiers de construction navale, des ateliers de construction de ponts et de diverses industries de fabrication des produits de l'argile. Finalement, afin de permettre la comparaison des statistiques annuelles, on dut procéder à une complète révision de tous les chiffres, depuis 1917 jusqu'en 1924; il en est résulté des changements importants, mais on a ainsi éliminé tous les obstacles s'opposant à la comparabilité entre les différentes années. En 1925, on a pour la première fois inclus les chiffres de l'industrie de la réduction des métaux non-ferreux dans la production manufacturière. En 1926, certaines duplications dans les recettes brutes des usines centrales électriques ont été éliminées et remplacées par un chiffre net, la différence étant portée à "coût du matériel", cependant que la méthode de compiler le chiffre du personnel a été changée en 1925 et 1926 comme il suit:—la moyenne du personnel de chaque établissement est obtenue en divisant le nombre inscrit chaque mois par le nombre de mois d'activité au lieu de le diviser par 12, comme tout d'abord, que l'industrie ait été saisonnière ou en activité une partie de l'année ou non. Ces changements rendent quelque peu difficile la comparaison avec les années précédentes.

Si l'on cherche à établir un parallèle entre les résultats du recensement quinquennal de 1915 et l'un quelconque des recensements annuels subséquents, ou bien entre les recensements annuels eux-mêmes, il est important de considérer la hausse

<sup>1</sup>La décision subséquentement prise d'éliminer du recensement des manufactures certaines industries du groupe "construction, réparation et travail à façon" et certains autres changements de moindre importance, expliquent que le nombre des fabriques en 1917 se trouve réduit, ainsi qu'on le voit au tableau 1, à 22,838, chiffre qui ne s'écarte guère des 23,597 établissements dénombrés en 1929 et des 24,020 en 1930.